



Haute-Loire : une croissance démographique fortement ralentie

La Haute-Loire compte 227 300 habitants au 1^{er} janvier 2016, soit près de 8 000 habitants de plus qu'il y a dix ans. La croissance démographique ralentit mais reste portée par l'excédent des arrivées sur les départs. Elle est plus faible que la moyenne régionale. Le grand pôle urbain du Puy-en-Velay retrouve une certaine attractivité et gagne de la population sur les cinq dernières années. L'est de la région bénéficie toujours de l'étalement urbain de Saint-Étienne. La population augmente dans le bassin de Brioude, mais elle diminue dans les massifs montagneux.

Alexandre Tillatte, Emma Bianco, Insee

Au 1^{er} janvier 2016, la Haute-Loire compte 227 300 habitants, soit moins de 3 % de la population régionale (figure 1). C'est le 2^e département le moins peuplé de la région après le Cantal. Entre 2011 et 2016, la population s'accroît en moyenne de 0,2 % par an, un rythme légèrement moins soutenu qu'entre 2006 et 2011. Sur les dix dernières années, la Haute-Loire a gagné près de 7 900 habitants. La croissance démographique en Haute-Loire est faible comparée à la situation régionale (+ 0,7 % en moyenne par an).

La croissance démographique ralentie reste portée par l'attractivité

Sur les cinq dernières années, la Haute-Loire connaît un déficit des naissances sur les décès (solde naturel négatif, définitions), en lien avec le vieillissement de sa population. Sans le jeu des migrations, le département perdrait des habitants, et c'est donc l'excédent des arrivées sur les départs (solde migratoire positif, définitions) qui permet la croissance démographique du département (figure 2). Néanmoins, l'attractivité du département ralentit.

1 Des grands pôles urbains plus attractifs entre 2011 et 2016, notamment Le Puy-en-Velay

Évolution de la population et contribution des soldes naturel et migratoire pour la Haute-Loire, ses dix principales communes et les différents types d'espace

	Population			Taux de variation annuel moyen (%)					
	2006	2011	2016	de la population		dû au solde naturel		dû au solde migratoire	
				2006-2011	2011-2016	2006-2011	2011-2016	2006-2011	2011-2016
Haute-Loire	219 484	224 907	227 339	+ 0,5	+ 0,2	0,0	- 0,1	+ 0,5	+ 0,3
Le Puy-en-Velay	19 321	18 537	19 115	- 0,8	+ 0,6	- 0,1	- 0,2	- 0,7	+ 0,8
Monistrol-sur-Loire	8 444	8 753	8 756	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,3	- 0,4
Yssingeaux	6 888	7 055	7 162	+ 0,5	+ 0,3	0,0	- 0,2	+ 0,5	+ 0,5
Brioude	6 688	6 637	6 718	- 0,2	+ 0,2	- 0,4	- 0,6	+ 0,3	+ 0,9
Aurec-sur-Loire	5 229	5 675	6 111	+ 1,7	+ 1,5	+ 0,3	+ 0,2	+ 1,3	+ 1,3
Sainte-Sigolène	5 778	5 938	5 959	+ 0,5	+ 0,1	+ 0,4	+ 0,4	+ 0,2	- 0,3
Bas-en-Basset	3 875	4 232	4 351	+ 1,8	+ 0,6	0,0	0,0	+ 1,7	+ 0,5
Saint-Just-Malmont	4 152	4 133	4 165	- 0,1	+ 0,2	+ 0,3	+ 0,3	- 0,4	- 0,2
Brives-Charensac	4 118	4 288	4 118	+ 0,8	- 0,8	- 0,1	- 0,3	+ 0,9	- 0,5
Langeac	3 943	3 983	3 743	+ 0,2	- 1,2	- 0,9	- 1,3	+ 1,1	+ 0,1
Grands pôles urbains	48 025	48 112	49 084	0,0	+ 0,4	+ 0,1	- 0,1	0,0	+ 0,5
Périurbain	61 878	65 543	67 178	+ 1,2	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,3	+ 0,8	+ 0,2
Autres communes sous influence des villes	59 723	61 503	62 415	+ 0,6	+ 0,3	0,0	- 0,1	+ 0,6	+ 0,4
Communes isolées	49 858	49 749	48 662	0,0	- 0,4	- 0,5	- 0,7	+ 0,5	+ 0,2
Auvergne-Rhône-Alpes	7 357 284	7 634 223	7 916 889	+ 0,7	+ 0,7	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,3	+ 0,3

Sources : Insee, Recensements de la population 2006, 2011 et 2016

Gains de population le long des principaux axes routiers

Entre 2011 et 2016, la croissance de la population se concentre dans l'agglomération du Puy-en-Velay, dans l'Yssingelais aux portes de Saint-Étienne et dans le bassin brivadois. La population des neuf communes appartenant au pôle urbain (*définitions*) du Puy-en-Velay augmente, après une déprise démographique sur la période précédente. La commune du Puy-en-Velay, notamment, enregistre une augmentation de population de 0,6 % en moyenne annuelle entre 2011 et 2016 grâce à un apport migratoire qui compense le déficit naturel. Le nord-est du département, aux portes de Saint-Étienne, bénéficie toujours de l'étalement urbain stéphanois, le long de la RN88. Les communes d'Aurec-sur-Loire et de Pont-Salomon, dans le pôle urbain de Saint-Étienne, connaissent ainsi une forte croissance démographique (respectivement +1,5 % et +2,1 %). Dans l'ensemble, les communes des grands pôles urbains bénéficient d'une certaine attractivité et leur population a gagné en moyenne 0,4 % par an entre 2011 et 2016 (*figure 3*).

En périphérie de ces grands pôles, les communes dites périurbaines gagnent toujours de la population (+0,5 % en moyenne par an entre 2011 et 2016). Néanmoins, leur croissance démographique a été divisée par deux par rapport à la période précédente.

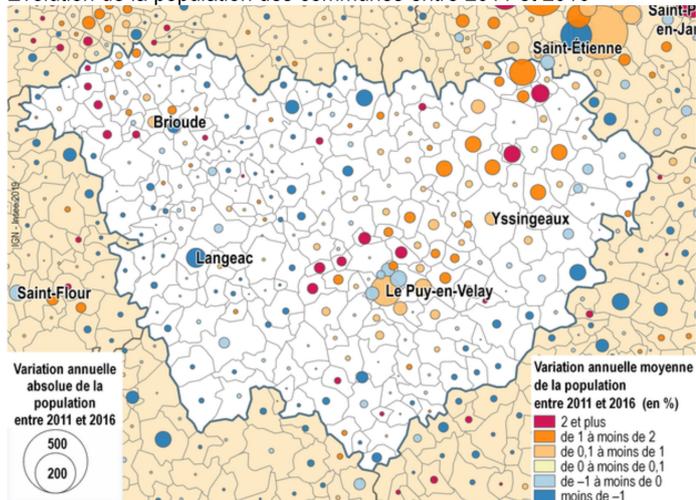
Les autres communes sous influence des villes gagnent également toujours des habitants, mais à un rythme moins soutenu que sur la période précédente. Le bassin brivadois s'inscrit dans une dynamique de croissance démographique qui s'opère autour de la RN102, le reliant aux bassins d'emplois d'Issoire et de Clermont-Ferrand. La commune de Brioude (+0,2 % en moyenne annuelle) retrouve une certaine attractivité.

Les communes isolées en déclin démographique malgré une légère attractivité

Les communes isolées, notamment dans les massifs montagneux, perdent de la population, à l'image de celles situées dans la Margeride dans l'ouest ou sur les plateaux de la Chaise-Dieu dans le nord. Les arrivées migratoires ne compensent pas le déficit naturel important, lié à l'âge moyen élevé de la population. ■

3 Croissance démographique soutenue dans le nord-est du département, autour du Puy-en-Velay et dans le bassin brivadois

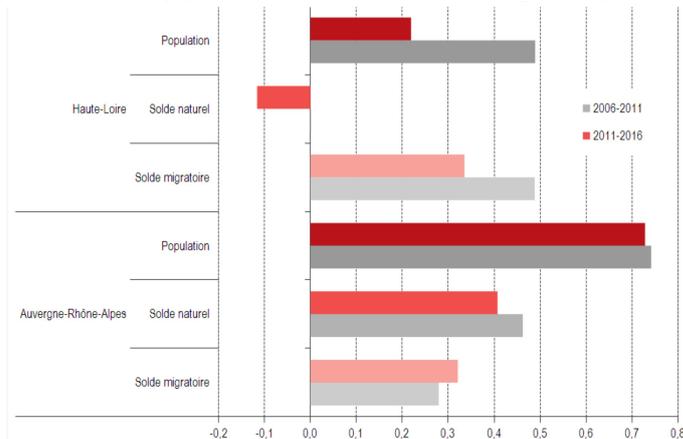
Évolution de la population des communes entre 2011 et 2016



Sources : Insee, Recensements de la population 2011 et 2016

2 Une croissance démographique portée par le solde migratoire

Évolutions de la population et des soldes naturel et migratoire (en %)



Sources : Insee, Recensements de la population 2006, 2011 et 2016

Définitions

Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès domiciliés (comptabilisés dans la commune de résidence).

Le solde migratoire apparent, appelé ici « solde migratoire », est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de la période considérée. Il est estimé par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel.

Une **aire urbaine** est un ensemble de communes constitué par un pôle urbain et par des communes rurales ou unités urbaines, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle et dans les communes attirées par celui-ci. Les « grandes aires urbaines » sont composées des grands pôles urbains de plus de 10 000 emplois et des **espaces périurbains** (couronnes et communes multi-polarisées autour des grands pôles). Les autres communes sous influence des pôles constituent les **moyennes et petites aires urbaines**, autour de pôles concentrant de 1 500 à 10 000 emplois. Les **communes isolées** se situent hors de l'influence des pôles.

Avertissement : Afin d'améliorer la prise en compte de la multi résidence, notamment pour les enfants en résidence partagée, le questionnaire du recensement de la population a évolué en 2018. La croissance de population mesurée entre 2011 et 2016 est ainsi affectée d'un très léger effet questionnaire. Une estimation en sera publiée le 15 janvier 2019.

Sources

Depuis 2004, la méthode du **recensement de la population** est basée sur des cycles de collecte de 5 ans. Les **populations légales** publiées fin 2018, qui entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2019, sont millésimées 2016, car elles sont calculées à partir des informations collectées lors des enquêtes de recensement de 2014 à 2018 et ramenées à une même date, celle du milieu de la période.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes
165 rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef :
Aude Lécroart
Philippe Mossant

ISSN : 2493-1462

©Insee 2019

Pour en savoir plus

- « La croissance démographique reste soutenue, grâce au dynamisme des grandes aires urbaines », *Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes* n° 41, décembre 2018

Retrouvez les mêmes résultats pour chaque département de la région sur le site insee.fr

